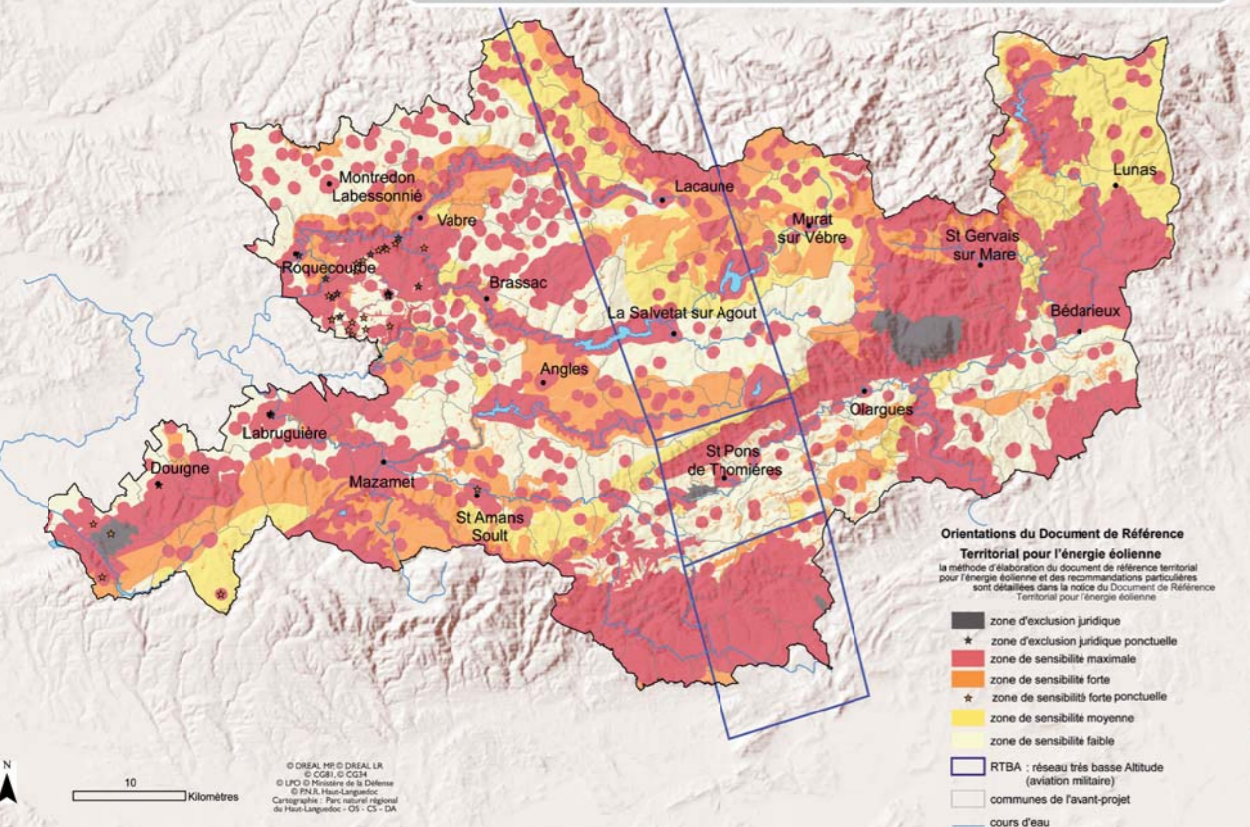
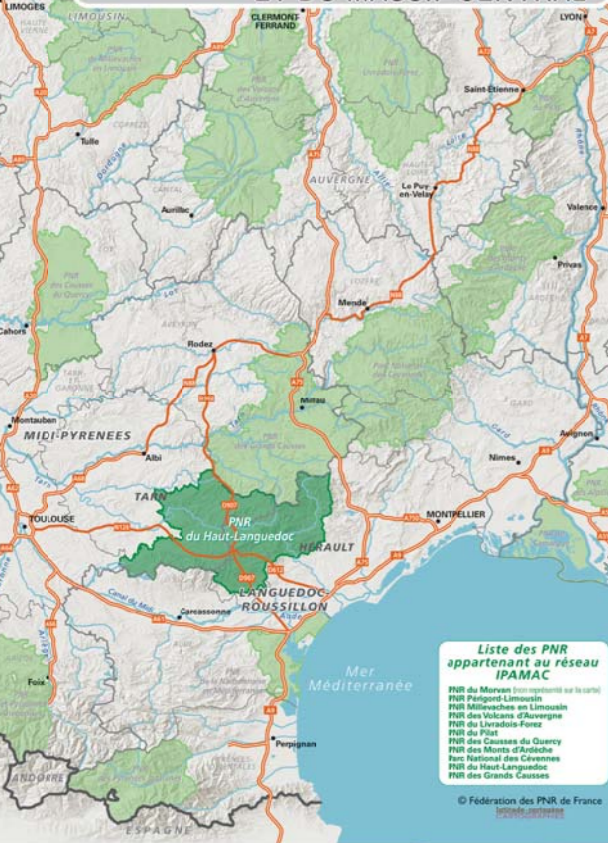


ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN

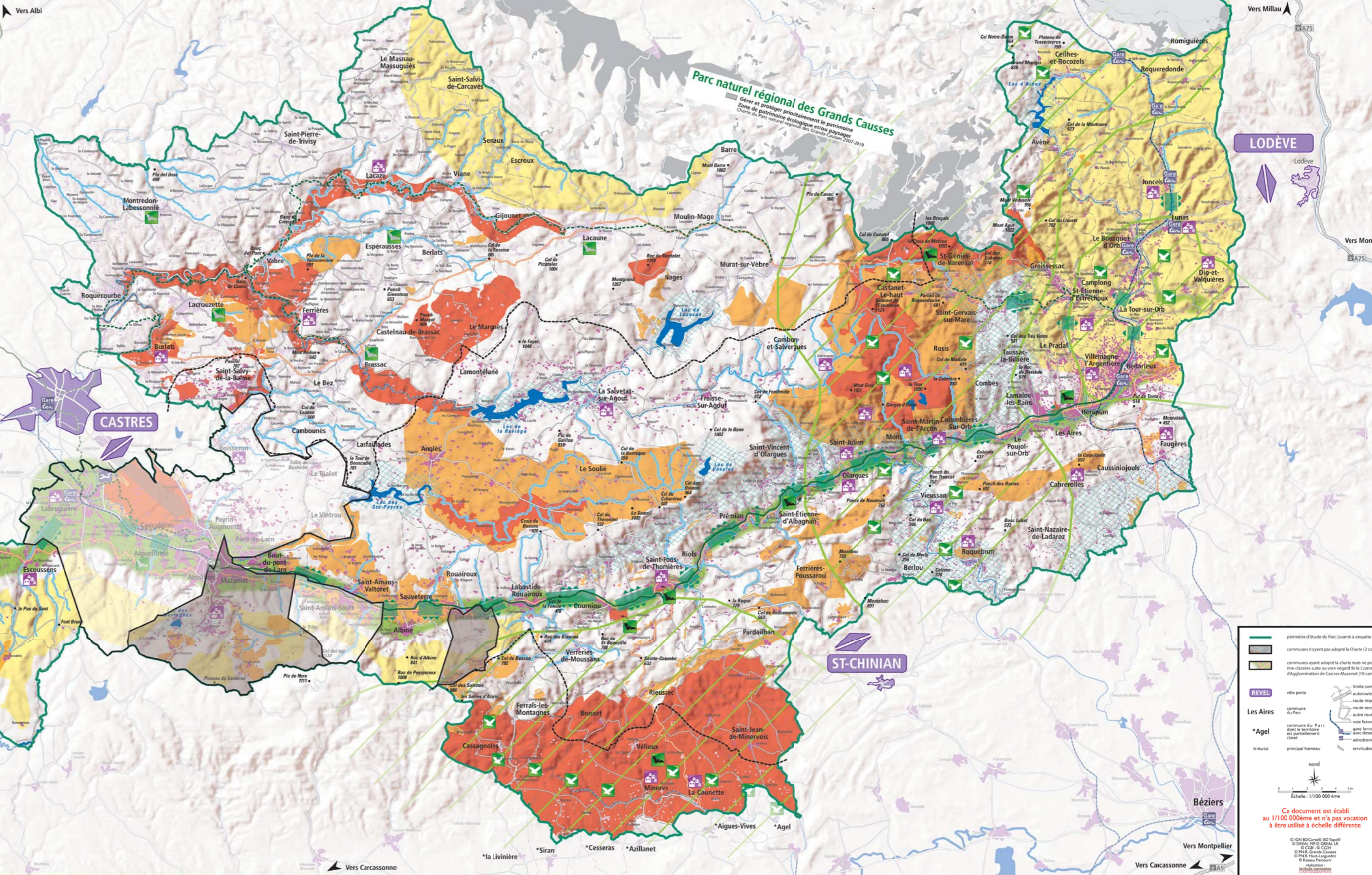


UN PNR AU CARREFOUR DES MIDIS ET DU MASSIF CENTRAL



PLAN DU PARC CHARTRE 2011 - 2023

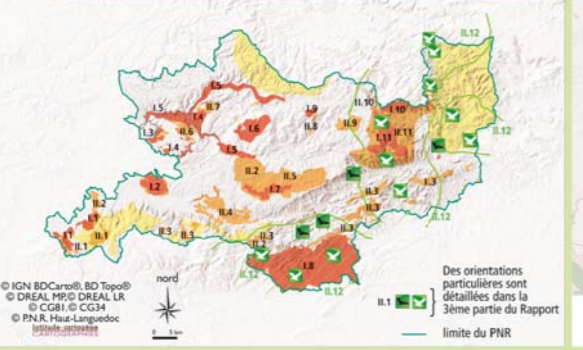
Plan général Plan du Sidobre



DES PATRIMOINES À GÉRER, PRÉSERVER ET VALORISER

<ul style="list-style-type: none"> Espaces d'intérêts écologiques majeurs ou reconnus Espaces d'intérêts écologiques sensibles Espaces d'intérêts écologiques potentiels 	<ul style="list-style-type: none"> Cours d'eau « réservoirs biologiques » Autres cours d'eau « patrimoniaux » Aires de distribution de l'Aigle de Bonelli et de l'Aigle Royal Cavités à chiroptères dans les sites Natura 2000 Cavités à chiroptères 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la qualité et la continuité écologique (Mesure 1.1.3) Conforter la gestion et le niveau de protection (Mesure 1.1.2) Mettre en place une gestion adaptée et définir le niveau de protection opposé (Mesure 1.1.2) Conforter la gestion des cavités dans les sites Natura 2000 (Mesure 1.1.2) Gérer et protéger les cavités à chiroptères (Mesure 1.1.2) 	<ul style="list-style-type: none"> Ensembles paysagers remarquables dont les abords des lacs du Haut-Languedoc Hameaux et villages patrimoniaux Réseau routier structurant Voie Verte existante « Pista paï » Voie Verte potentielle 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver et valoriser les paysages par tous moyens utiles (Mesure 1.2.3) Maintenir la valeur patrimoniale (inscriptions architecturales, urbaines et paysagères) (Mesure 1.2.6) Prendre en compte le paysage sur et depuis ce réseau (Mesure 1.2.3) Réaliser et valoriser la Voie Verte du Haut-Languedoc (Mesure 2.3.1) Étudier l'extension de la démarche engagée sur la voie Verte « Pista paï » (Mesure 2.3.1)
---	---	---	---	---

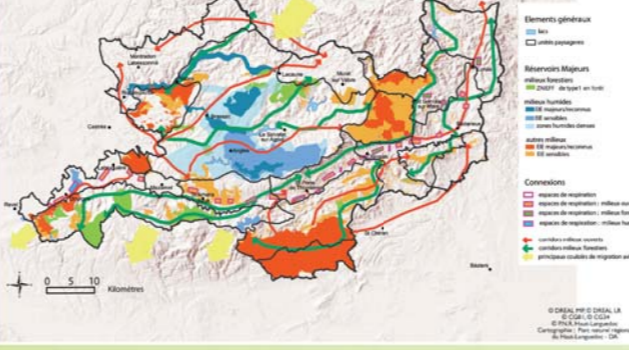
GÉRER ET PROTÉGER LES ESPACES D'INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES



LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES



PRÉFIGURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



GÉRER ET VALORISER LES PAYSAGES ET L'ARCHITECTURE



UN DÉVELOPPEMENT URBAIN À MAÎTRISER DANS LE SILLON MÉDIAN EST-OUEST

